



# Bulletin municipal

Septembre 2011

## Buffignécourtoises, buffignécourtois

### **Les vacances sont terminées et la rentrée scolaire a commencé depuis quelques jours....**

**Bois:** Vu les conditions atmosphériques de ces derniers mois les affouagistes ont encore jusqu'à la fin septembre pour débarder leurs portions. Au mois de janvier la commune a signé un contrat sur 5 ans pour reboiser la parcelle 21. Le cout de ce contrat est de 7200€ H.T. L' ONF s'engage à replanter 1800 chênes et s'occupera du suivi de cette parcelle pendant 5 ans. La 30 a été coupée ces derniers jours par les professionnels, plus d'une centaine d'arbres sont à terre. L'affouage 2011-2012 sera mis en œuvre avant la fin de l'année. La vente du mois de juin a rapporté 65.000€ à la commune. Une autre vente aura lieu au mois d'octobre mais pour un montant moindre... de l'ordre de 4000€.

**Lagunage:** Une demande d'épandage des boues a été proposée à un agriculteur du village en vue du nettoyage du lagunage en 2012. Nous attendons sa réponse pour présenter le dossier.

**Finances:** Les budgets , comptes administratifs et autres ont été votés au mois d'avril. Le report de l'année dernière était de + 56.000€. Le compte de la commune à ce jour est créditeur de 79.000€. Ce montant nous permettra de réaliser plusieurs grands travaux au cours de cette année et de l'année prochaine.(sécurisation de l'éclairage public; nettoyage du lagunage et réfection des vitraux de l'église)

**Sictom:** Depuis le mois de juillet le nouveau système de tri des déchets et de ramassage au porte à porte est en fonction. Les bacs d'ordures ménagères sont ramassés tous les jeudis matin et les bacs de recyclage tous les jeudis matins des semaines impaires. Le maire rappelle que **tout « brulage » est interdit** mais que le « brulage » des déchets verts reste toléré. Quelques administrés se sont plaints des mauvaises odeurs dues au brulage sauvage de plastique, fumier et autre cochonneries...Les auteurs, qui se reconnaîtront, sont priés de s'abstenir à l'avenir.

#### **Festivités:**

- Le vide-greniers qui s'est déroulé le 01 mai 2011 sous un beau soleil a rapporté à la commune la somme de 1300€ pour un investissement de 800€ soit un bénéfice net de 500€. Il semblerait que les vide-greniers de certains village soient en perte de vitesse. La commune de Buffignécourt,

faisant partie du premier lot, va essayer de trouver une idée originale pour remplacer le vide-greniers dans les années à venir.

- Le « cochon rôti » a été encore bien apprécié cette année bien que les participants aient été beaucoup moins nombreux. Le cochon ainsi que l'apéritif ont été offerts par la commune.

**Travaux aménagement place publique:** Les travaux d'aménagement de la place du village devraient commencer au mois d'octobre la communauté de communes ayant, jusqu'à présent, était fort occupée par l'ouverture des crèches de Port s/Saône et Favorney. Le projet comporte un zone de jeux pour enfants, un boulodrome et un coin pique-nique pour un montant total de 30.000€. Cette somme est allouée par le CG70 à la communauté de communes « La Saône Jolie » pour chacune de ses communes et uniquement pour la création d'un espace sportif ou récréatif.

**Église:** Le devis de restauration de plusieurs vitraux de l'église se monte à 4.895€ TTC. Sur cette somme la commune récupérera +/- 750€ de subvention du Conseil Général et 802€ de TVA soit +/- 3200€ à la charge de la commune. Nous espérons pouvoir réaliser cette réfection avant la fin de l'année ou au plus tard en début d'année prochaine. D'autre part le beffroi de l'église, en mauvais état, a été refait par la société « Frotey » pour un montant de +/- 2.400€.

**Éclairage public:** La sécurisation de l'éclairage public de Buffignécourt doit être réalisée. Buffignécourt est le village de Haute-Saône qui compte la plus grande longueur d'éclairage public non sécurisé. Triste record.... Le SIED nous propose le remplacement de tous les poteaux et fils de la commune (excepté le lotissement qui est au norme) pour un montant de 96.000€. Ces travaux sont subventionnés à concurrence de 65%. Il resterait donc +/- 34.000€ à la charge de la commune.

**Arrêt de bus:** L'entreprise Beluche de Senoncourt a refait l'abribus. Une dalle a été posé pour que les pieds restent au sec. Un banc ainsi qu'un panneau d'affichage ont complété ces travaux. Il y a quelques semaines la « postière » a retrouvé des objets insolites dans la boîte aux lettres (capote, bouchons, capsules etc...). La commune demande aux parents d'élèves de prévenir les enfants contre toutes dégradations de ce lieu qui aujourd'hui est quand même plus agréable que par le passé et dont l'aménagement a coûté près de 1.500€. Dorénavant les principales informations concernant la commune seront afficher sous l'abribus.

**Atelier communal:** L'atelier communal a subi quelques transformations: la porte du local se situe maintenant à l'abri sous le préau et la porte est une porte métallique répondant aux critères des assurances. Des tuiles de verre ont été installées sur le toit pour que Didier ait plus de luminosité. Le petit appentis dans l'ancienne cour de l'école a aussi subi une cure de rajeunissement et nous permet ainsi de stocker divers objets de la commune.

**Impôts:** La commune a demandé le fichier complet d'imposition sur le foncier bâti au service des impôts en vue d'une révision globale des impôts fonciers bâtis sur la commune. A la réception de ce document la commission sera réunie pour les mises à jour. La revalorisation de la taxe devrait être répercutée sur l'année 2012.

**Habitants:** Nous souhaitons la bienvenue à M. SALIOT et Mme SCHMITT 8 rue du four et Mr Damien ROUX au 6 de la même rue.  
Nous disons au revoir à la famille RUCHS du 2 rue de la mairie

**Naissance:** Nous avons la joie de vous annoncer la naissance du petit Sam le 24 août 2011 dans le foyer d'Isabelle notre secrétaire de mairie.

**Eau:** Nous avons eu ces 2 dernières années de nombreuses coupures d'eau, pour certains habitants très longues, le syndicat des eaux de Purgerot devait mettre en service de nouveaux puits mais les dates de mises en service sont repoussées chaque mois. Suite à notre pétition les réponses des autorités ont été très évasives et nous ont renvoyé vers notre syndicat. Le maire de la commune compte bien avoir une date fixe lors de la prochaine réunion du syndicat.

Voici, les dernières nouvelles de la commune pour ce premier gros semestre 2011. Nous vous redonnons l'adresse du site internet de Buffignécourt qui est mis à jour régulièrement bien qu'il y ait eu un peu de laisser-aller pendant les vacances:

Site: <http://temp.buffignecourtcom.officelive.com/default.aspx>

Mail: [mairie.buffignecourt@wanadoo.fr](mailto:mairie.buffignecourt@wanadoo.fr)

Pour les administrés qui ne l'aurait pas encore donné votre adresse mail est la bienvenue...